

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 21 septembre 2017

## Contrôle du lait: le Parlement décide

**C'est avec grand étonnement que la Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL) a pris connaissance du budget 2018 de la Confédération, et plus exactement du montant alloué au contrôle du lait. Après avoir réduit le crédit l'année passée, la Confédération souhaite aujourd'hui reporter à court terme des frais de 3,04 millions de francs sur les producteurs de lait, qui devront chacun assumer une charge supplémentaire. La FPSL s'oppose à la proposition de l'administration fédérale.**

### *Direction*

Weststrasse 10  
Case postale  
CH-3000 Berne 6

Le contrôle du lait découle d'un mandat légal. Il incombe donc à l'État. Actuellement, un seul échantillon de lait permet d'examiner efficacement les aspects sanitaires du lait (nombre de germes, de cellules somatiques et substances inhibitrices) ainsi que sa qualité. Ce système est aussi un outil de surveillance des épizooties et des substances étrangères et garantit le respect de l'accord d'équivalence avec l'UE, qui a fait suite aux accords bilatéraux. Cette tâche relève de la responsabilité des autorités et ne peut être déléguée.

### **La suppression de l'assurance qualité du lait viole le principe de la bonne foi**

Dans son plan financier 2019-2021, la Confédération propose de supprimer entièrement les contributions versées en faveur de l'assurance qualité du lait. Les producteurs de lait devraient donc assumer des coûts supplémentaires de 3,045 millions de francs, qu'ils payeront de leur poche si les transformateurs n'y contribuent pas. L'annonce de cette coupe radicale dans le budget 2018 avec un préavis de trois mois n'est pas conforme au principe de la bonne foi.

### **Une décision incompréhensible prise à la hâte?**

On doit pouvoir réaliser efficacement les contrôles à l'échelle nationale et de façon neutre. Il en va de l'intérêt de tous. Avec l'abandon des contributions fédérales, on risque de voir s'établir des systèmes de contrôle du lait décentralisés et hétérogènes et de nuire à la transparence, au dam de l'économie laitière suisse. La qualité constitue le cœur de la stratégie sur la valeur ajoutée et la différenciation par rapport au lait étranger exigée par le Conseil fédéral dans le rapport "Marché du lait. Perspectives".

### **Renseignements :**

Reto Burkhardt, responsable de la communication de la FPSL

079 285 51 01

2'135 signes (espaces comprises)

[www.swissmilk.ch](http://www.swissmilk.ch)

Téléphone 031 359 51 11

Télécopie 031 359 58 51

psl@swissmilk.ch

www.swissmilk.ch

**swissmilk**